

<https://clx.asso.fr/spip/?Participer-au-site-WEB-de-CLX>



SITE WEB

Participer au site WEB de CLX

- L'Association - Nos actions - Les comptes-rendus des manifestations -



Date de mise en ligne : samedi 11 mai 2002

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

Collaboratif. Ca devrait figurer au lexique Français/[économie solidaire](#) ça... En attendant, voici comment ça marche.

Le principe à l'origine de l'association CLX était *un rassemblement de linuxiens, un réseau pour échanger des compétences, et faire grossir la vague des **Logiciels Libres** (dont Linux).*

De ce principe, nous avons fait une association, avec sa liste de diffusion (le moteur), et son site WEB (la vitrine). Les mois (plutôt que les années) passant, la vitrine devenait de plus en plus difficile à gérer, dans la mesure où elle servait également d'aide-mémoire, l'information distillée par les listes étant trop volatile... Surtout pour des personnes installant Linux régulièrement *pour tester*.

Le principe de base que nous souhaitions, était de pouvoir offrir aux personnes qui le voulaient, un lieu où exposer, expliquer, contribuer, discuter à propos des *Logiciels Libres* et en particulier *Linux*.

Aujourd'hui, vous consultez la seconde version du site "où chacun y peut écrire ce qu'y veut" ; grâce à [SPIP](#), développé pour le même usage, mais muni d'une interface de gestion très agréable à utiliser.

Bon alors, ce mode d'emploi ?

Oulà... patience !

Tout d'abord, il faut du contenu. Les visiteurs du site, les adhérents du CLX, les abonnés à la liste, peuvent écrire un/des article(s) à placer bien en vue sur le site Web.

Derrière, une équipe de plusieurs personnes (des rédacteurs/relecteurs) relit les documents, oriente les essais et décide de la publication ou non d'un article en fonction de son contenu, de l'actualité, etc.

Les articles mis en ligne sont de plusieurs types.

– Brève : c'est-à-dire à durée limitée et comportant peu de lignes. Par exemple, l'annonce de la disponibilité d'une nouvelle version d'un logiciel.

– Article : plus traditionnellement un texte "de fond" ou une documentation sur l'utilisation d'un logiciel, sur une question philosophique, etc. En général, c'est un texte long de plusieurs lignes.

Peuvent aussi être proposés des liens vers des sites Web, avec une éventuelle récupération d'articles, s'il s'agit de sites type Linuxfr ou Slashdot. Dans ce cas, cela s'appelle un site *syndiqué*.

Ecrire un article

Pour écrire un article, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire sur la première page du site. A la différence de la proposition d'un site web, qui peut être demandée par n'importe quel visiteur du site CLX. En effet, dans une rubrique quelconque, si un visiteur décide d'y proposer un site, il peut le faire très simplement en cliquant sur le lien adéquat.

Maintenant que vous êtes inscrit comme rédacteur, vous pouvez pénétrer dans l'antre de SPIP... la partie "privée". Là, vous voyez les jupes du site, les articles en cours de rédaction, en cours de relecture, et vous pouvez décider d'écrire un article, une brève, ou, aussi, de proposer un lien vers un site Web.

Mais **SURTOUT PAS DE PANIQUE !** peut-on lire sur le mode d'emploi fourni avec SPIP, tout est automatisé. Pas besoin de connaître le HTML, et **c'est là le gros avantage de SPIP**. Les articles sont préformatés, et il est très simple d'en écrire un. Pour vous en convaincre, venez faire un tour sur la partie privée... inscrivez-vous et devenez rédacteur ;-)

Distribution des rôles

Pour faire partie des équipes de relecteurs, il suffit d'être rédacteur, *ie.* de s'être inscrit comme indiqué plus haut. En fait, *tout rédacteur se doit de relire* les textes proposés à l'évaluation. Cela permet ainsi d'enrichir le site, et d'améliorer sa qualité globale. Un article relu par plusieurs personnes aura une qualité supérieure à un article non relu, ou relu par une seule personne. Plus on est de têtes, plus on peut trouver l'idée, ou la phrase qui va bien. Et corriger les fautes qui s'y cachent ;-)

En dernier lieu, de toutes les façons, ce sont le rédacteur en chef et le "rédacteur suprême" qui décident si un article passe ou non sur la partie publique du site, c'est-à-dire s'il sera publié sur le site Web.

Conclusion

Voilà... comme vous le voyez :

- c'est simple ;
- c'est sécurisé, c'est-à-dire que ne paraissent que les articles en accord avec les buts de l'asso ;
- c'est efficace. Regardez le rythme de publication... depuis SPIP, le site de CLX s'est grandement étoffé.

Alors, rejoignez-nous, inscrivez-vous comme rédacteur/relecteur !

<https://clx.asso.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

memento-spip

Petit mémo utile pour toujours garder sous le coude les raccourcis typographiques.

Post-scriptum :

J'ai joint un petit document au format PDF, réalisé par Philippe Allard d'Illico. Ce memento présente les raccourcis typographiques que vous pouvez utiliser pour rédiger les articles. Comme ça, nul besoin d'apprendre le HTML !

Vous pouvez également vous abonner à la [liste de diffusion](#) par courriel, on y traite de tout ce qui a trait au site